



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 juillet 2025

**Objet : Question parlementaire n° 2526 du 26 juin 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Protection des animaux contre la chaleur lors des canicules ».**

Madame la Ministre,

En date du 26 juin 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux  
publics

(s.) Yuriko Backes